



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 31 JUILLET 1982

N° 171

PRIX : ANTILLES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

LE JEU DES PARTIS POLITIQUES DE GAUCHE ET DE DROITE A PROPOS DE L'ASSEMBLÉE UNIQUE.

Le ton monte entre les politiciens de gauche du gouvernement français et du parti socialiste et ceux de la droite locale.

En effet les présidents des Conseils généraux de Martinique et Guadeloupe ont décidé de renvoyer, sans le présenter aux conseillers, le texte de l'avant-projet de loi concernant l'institution d'une assemblée unique faisant fonction de conseil régional et de conseil général et élu à la proportionnelle (du moins pour toutes les listes ayant eu 5 % au moins de voix !).

Ce projet suscite un faux semblant de débats et de passions pendant que la population considère ces jeux de politiciens avec une souveraine indifférence. Et on le comprend. Car il faut réellement faire beaucoup d'efforts (et en vain) pour trouver de quoi animer un débat ou susciter quelque émoi que ce soit dans l'avant-projet du gouvernement !

Il s'agit purement et simplement d'une transformation juridique qui ne va pas plus loin que ce qui est effectivement prévu dans le cadre de la loi de décentralisation telle qu'elle est appliquée en France. La seule différence importante, c'est que contrairement à l'hexagone français il n'y aura pas dans les DOM deux assemblées mais une seule qui sera à la fois régionale et générale !

Et c'est là dessus que s'existent les Moustache, Rinaldo, Michaux, Petit, Maurice et cie de la droite. Ils font semblant de croire au « danger séparatiste » ! Ils crient au loup, alors qu'il ne peut guère y avoir pour eux de danger par ce biais là.

Mais il faut bien que la droite se défende d'une façon quelconque car elle sait bien que sur le plan électoral ce sont les partis qui sont liés au gouvernement en place qui bénéficient de la possibilité de remporter les sièges et les places en tous genres. Il n'y a pas pour la droite de question de principe dans ce faux débat politique mais bien une préoccupation électorale et matérielle.

Quand on voit ce que font certains maires et conseillers de droite du tremplin électoral pour arrondir leurs propres affaires, il n'est pas étonnant qu'ils s'agitent aujourd'hui et tentent de pousser une partie de la population sur le devant de la scène pour mener avec eux leur combat pour les postes et les honneurs.

Mais manifestement l'affaire ne passionne pas le public.

Alors la gauche, le secrétaire d'état Emmanuelli, les grands pontes du PS viennent à la rescousse. Eux non plus ne sont pas contents de l'indifférence du public et les voilà qui participent au scénario de la droite, Emmanuelli répond vertement à Michaux et Maurice, il tape du poing sur la table et voilà que Catala et Quilès sont dépêchés sur place pour entamer une campagne de réchauffement populaire.

En pleines vacances, en attendant le tour de la Guadeloupe qui va mobiliser des milliers de gens sur les bords de route.

Suite p. 3

ASSEMBLÉE UNIQUE : MODE DE SCRUTIN ET PRÉROGATIVES

Début Juillet le gouvernement Mitterrand-Mauroy annonçait la mise en place, pour les soi-disant D.O.M, d'une assemblée unique. Cette assemblée qui s'intitulera Conseil départemental et régional doit remplacer les anciens conseils général et régional qui fonctionnaient jusqu'alors.

Dans l'immédiat la loi instituant cette assemblée unique n'est pas encore votée, elle le sera selon toute vraisemblance à la rentrée parlementaire de septembre. Néanmoins l'avant-projet qui d'ores et déjà a été soumis aux différents conseils généraux de Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion donne des indications tant sur le mode de scrutin que

sur les prérogatives de cette assemblée unique.

Elle sera élue au scrutin proportionnel de liste à la plus forte moyenne sur l'ensemble de chaque « département ». Les cantons seront supprimés sauf en ce qui concerne la Guadeloupe, pour les dépendances. Ainsi Marie-Galante, St-Martin, Désirade et les Saintes conserveront comme dans le passé l'ancien système de Canton.

En réalité ce ne sera pas non plus un scrutin proportionnel intégral, puisqu'il faudra à une liste 5 % des suffrages exprimés pour avoir un élu.

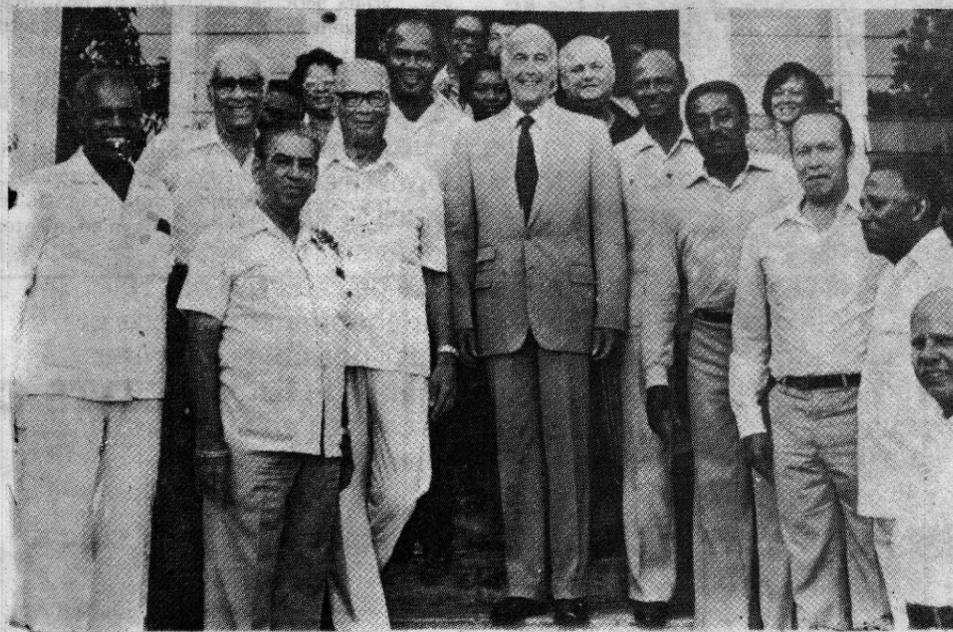
Combien y aura-t-il d'élus ? Pour l'instant en n'en sait trop rien, le gouverne-

ment préférant semble-t-il, laisser cette question à l'appréciation des élus locaux.

Pour ce qui est des pouvoirs qu'aura cette assemblée, ce seront à quelques détails près ceux-là mêmes que détenaient conjointement le conseil général et le conseil régional. L'on sait également que sera maintenu le conseil économique et social renforcé d'autres structures s'intéressant plus particulièrement à l'enseignement et à la formation et à la culture.

Bref, on le voit, ce n'est nullement l'antichambre de l'indépendance qu'ont voulu voir Michaux-Chevry et Emile Maurice !

LA DROITE CONTRE L'ASSEMBLÉE UNIQUE



La photo de famille. Médiocres et béni oui oui autour de leur maître. Les Travailleurs guadeloupéens n'ont aucune leçon à recevoir de tels personnages.

A peine le gouvernement avait-il annoncé sa décision de créer l'assemblée unique que les élus de droite rentraient en campagne contre. Le coup d'envoi fut donné par Michel Debré du R.P.R qui y voyait, ni plus ni moins, que le début du « largage des soi-disant D.O.M. ».

Et les Bernier, Michaux-Chevry, Esdras, Emile Maurice, Sablé, et Petit de lui emboîter le pas. Marcel Esdras dans un article écrit dans le Journal France-Antilles déclare que l'assemblée unique est contraire à la constitution et à la volonté et aux intérêts de nos populations. Comme si les Esdras,

les Bernier et autres Debré et Emile Maurice se soucient de la volonté et des intérêts des populations des D.O.M. L'intérêt bien compris des paysans et éleveurs de St-François et du Nord de la Grande-Terre, par exemple, c'est d'avoir de l'eau pendant la période de sécheresse pour éviter de perdre chaque année tout ou partie de leur patrimoine. Que les Bernier et le gouvernement de droite qu'ils ont soutenu pendant des décennies n'ont-ils jugé bon d'irriguer ces zones ? Ces hommes politiques qui n'ont rien fait pour empêcher que nos pays ne s'enfoncent toujours plus dans le marasme, que la jeunesse n'ait le choix qu'entre le chômage et l'émigration ont aujourd'hui le culot de vouloir contester l'assemblée unique au nom des intérêts de la population. Eux qui ont couvert tous les mauvais coups contre cette population, depuis les fermetures d'usines jusqu'aux tueries orchestrées par les mercenaires du colonialisme français, ces hommes politiques de la droite sont vraiment mal placés pour parler de démocratie, de respect de la légalité ou d'intérêts de la population.

Les travailleurs de Darboussier, de Blanchet, de Bonne-Mère, Comté, les jeunes, les chômeurs auraient bien la mémoire courte pour accepter de suivre tous ces politiciens dont la principale fonction a été jusqu'à présent de soutenir et de défendre en toutes circonstances les intérêts des riches capitalistes.

L'ASSEMBLÉE UNIQUE : UNE PARODIE DE RÉFORME QUI NE RÉGLERA AUCUN DES PROBLÈMES IMPORTANTS DES TRAVAILLEURS

Les partis de gauche présentent la mise en place de l'assemblée unique comme un changement d'importance pour les départements d'outre-mer.

Et à voir comme la droite s'agite et proteste, elle menace même d'appeler les populations à manifester contre cette décision, l'on pourrait ne serait-ce que quelques instants supposer qu'il y aura réellement des changements notoires. Du reste c'est

bien à cet argument qu'à recours Christian Céleste dans l'éditorial du journal « L'Étincelle » du 24 Juillet. Céleste écrit : « Car, c'est une vérité élémentaire qu'un projet qui reçoit le soutien des réactionnaires n'est pas bon pour les masses laborieuses, pour les pauvres gens. Le contraire est aussi vrai. Si la droite crie et menace de descendre dans la rue ce projet porte sûrement atteinte à ses intérêts égoïstes et ouvre de meilleures

perspectives pour les travailleurs ».

De meilleures perspectives pour les travailleurs ? L'éditorialiste de L'Étincelle se laisse très certainement aller à une conclusion hâtive et sans fondement. Car qui peut honnêtement penser qu'une simple réforme d'institutions politiques comme le conseil général et le conseil régional va ouvrir de meilleures perspectives pour les travailleurs ?

Suite P. 4

LA RÉFORME FONCIÈRE : APRÈS LA SAFER, LES SICA, UN NOUVEAU MACHIN DU COLONIALISME : LE SEFAG

Dans les déclarations faites à l'issue d'un récent conseil interministériel, Emmanuelli, le secrétaire d'état aux DOM a annoncé que tout devait être mis en œuvre pour accélérer la rétrocession des terres de la SAFER, sous forme de location aux travailleurs de la terre.

Il a aussi critiqué la conception de la réforme foncière telle qu'elle avait été prévue par le précédent gouvernement, n'hésitant pas à parler d'échec de cette formule.

Au delà de ces déclarations critiques vis à vis du précédent gouvernement colonial, et là il est évident que l'actuel gouvernement tient à se démarquer du gouvernement giscardien, en paroles au moins, y-a-t-il lieu, pour les paysans sans terre, pour les colons, de penser qu'ils auront enfin des terres pour travailler et décider eux-mêmes quelles cultures ils vont pratiquer ? C'est la question que beaucoup se posent.

C'est au début de l'année 1980 que Dijoud alors secrétaire d'état aux DOM décida d'opérer une vaste réforme foncière, soi-disant pour remettre les terres aux mains de jeunes agriculteurs. En fait il s'agissait plus d'aider les sociétés foncières possédant d'immenses domaines plantés en cannes qui voulaient quitter ce secteur.

On parlait de 11 000 Ha de terre rachetées par la SAFER. Mais plus de 5 000 ha étaient exploités depuis des décennies par des colons. Il était alors question de pousser les colons à quitter leurs terres avec pour contre-partie une maigre indemnité viagère de départ jusqu'à l'âge de la retraite, puis une retraite plus maigre encore.

Par ailleurs une «dotation aux jeunes agriculteurs» devait permettre aux jeunes agriculteurs répondant à des critères très

sélectifs de formation professionnelle et d'apport financier, d'entreprendre les premiers investissements sur la parcelle de terre chèrement acquise par eux.

De ce premier projet sorti entièrement de la tête des technocrates et du gouvernement colonial français, seule la première phase, celle qui avait le plus d'importance pour les capitalistes, a été menée à terme.

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) organisme d'état, a acheté aux mains des sociétés foncières du groupe Empain et de Beauport, des milliers d'hectares à un bon prix. L'état colonial a donc permis à ces capitalistes de sortir de la profession, après avoir pressuré des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles, colons et paysans pauvres pendant des dizaines d'années, en empochant un juteux magot.

Il y avait là une première escroquerie. L'état français payait grassement les barons Empain et consorts qui avaient accaparé les terres en expropriant des milliers de planteurs au début du siècle. En retour, il exigeait que ceux qui ont toujours travaillé la terre, qui l'ont enrichie de leur sueur et de leur sang depuis des dizaines d'années, le remboursement de l'argent versé aux capitalistes, pour avoir droit à nouveau de travailler cette terre.

Restait pour l'état à trouver des acquéreurs à ces conditions. Les premiers et les plus offrants ont été la Compagnie Fruitière et Simmonet le riche propriétaire béké de l'usine Grosse-Montagne, qui sont tous deux déjà de gros propriétaires fonciers et qui ont acheté encore plusieurs centaines d'hectares.

Mais pour la masse des paysans pauvres, les colons, la terre demeurait une chi-

mère... A moins de décider eux-mêmes de s'en saisir. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les travailleurs de Capesterre, Sainte-Rose, Bis, Conodor, de Blachon au Lamentin et sur d'autres terres, qui occupèrent des morceaux de terre dès avril 1980.

Depuis, les choses traînaient en longueur, jusqu'au changement de gouvernement.

A nouveau gouvernement colonial, nouvelle méthodes.

Désormais, il ne serait plus question de vendre les terres, à part celles bien sûr qui ont déjà été acquises par la Cie Fruitière et Simmonet et peut être quelques autres gros propriétaires fonciers, mais de faire «des locations».

Pour cela un nouvel organisme vient d'être créé, la SAFAG (Société d'Épargne foncière de Guadeloupe) organisme faisant appel aux collectivités publiques et privées et qui aurait pour mission de s'occuper des locations.

Des parcelles de terre de 5 à 10 ha selon les communes seront louées sous contrat de «location précaire» d'une durée de 3 ans à ceux qui auront déposé un dossier dûment rempli à la Safer et après étude des dossiers par des techniciens...

D'après la SAFER, les colons seraient prioritaires puis viendraient par ordre de priorité les jeunes agriculteurs dans les 6 mois suivant l'acquisition de la terre.

Toujours d'après cet organisme, trois opérations de rétrocession des terres doivent commencer dans les prochains jours.

D'abord les terres de l'habitation Léotard à Sainte-Rose qui doit lotir des parcelles de 7 ha. Puis à Morne-à-L'Eau, habitations Belle-Espérance et Garnier avec des

lots de 9 à 10 ha, et enfin à Moule, les habitations de l'Ecluse et Caillebau où les lots seraient de 4 à 6 ha. Viendrait ensuite le tour des terres se trouvant sur les communes des Abymes et de Petit-Boury.

Le gouvernement, par la bouche de Emmanuelli a donc décidé d'activer ce processus de locations sous contrat, sans écarter, en parole au moins, les colons comme avait la prétention de le faire Dijoud. Par la suite des baux de fermage devraient être établis dans la mesure où les contrats de location précaire auront été respectés.

Malgré tout cela, les agriculteurs, les paysans pauvres, les milliers de colons qui se sont échinés n'ont toujours pas les terres pour décider eux-mêmes ce qu'ils vont produire.

A quel prix se feront les locations ? Qui a le contrôle des listes d'attribution de terre et quels seront les critères de sélection ? Les colons pourront-ils garder les terres sur lesquelles ils sont établis depuis des années ? Toutes ces questions ne semblent pas réglées. On attend que les commissions se mettent en place décideur, etc...

Là non plus, les premiers concernés ne sont guère consultés. Ils ont été informés par voie de presse. On leur a demandé de remplir des formulaires alors mêmes que les clauses des contrats n'étaient pas fixées.

Bref, ! Sous des apparences de prendre plus en compte les données sociales existant dans l'agriculture, ce sont les mêmes vieilles méthodes anti-démocratiques et autoritaires qui continuent d'être appliquées, excluant des décisions et même d'une information réelle les propres intéressés.

RÉGION DE STE ROSE APRÈS 2 ANS D'OCCUPATION DES TERRES



Les notables endimanchés, dans les champs de canne, ont enfoncé un peu plus dans le marasme les travailleurs agricoles.

En juin 1980, cela fait deux ans, plusieurs occupations de terres ont été faites dans la région de Sainte Rose. A Bis, à Cadet, à Conodor, à Pont Canal.

Les travailleurs se sont organisés et ont occupé des terres qui avaient été cultivées en canne. Après la fermeture de Darboussier, ces terres avaient été laissées en friche. La Municipalité de Sainte-Rose détenait des promesses de vente pour certains terrains afin d'entreprendre des constructions. On parlait aussi à cette époque de réforme foncière et la Safer (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) avait récupéré les terres de la SAG.

Les travailleurs de Sainte-Rose (ouvriers et petits paysans) comprenaient bien que toutes ces terres allaient leur filer sous le nez et que la Compagnie Fruitière allait récupérer tout le gâteau. Pour qu'ils aient des terres ils fallait donc qu'ils les prennent eux-mêmes et ne pas attendre sur une quelconque réforme foncière. Les ouvriers agricoles au chômage, les paysans ruinés, les salariés menacés dans leur entreprise par l'insécurité de l'emploi sentaient le besoin impérieux d'avoir un bout de terre pour faire des cultures nourrir leur famille et avoir au moins un logement qui soit à eux !

Ils ont eu raison de prendre ces terres, car aujourd'hui le chômage est encore plus important. Cette année de nombreux ouvriers agricoles n'ont pas eu de travail, et doivent se contenter des allocations de l'ASSEDIC qu'ils perçoivent très irrégulièrement. Quant à la réforme foncière on en parle toujours, mais aucune garantie n'a été donnée aux petits paysans qu'ils auront un bout de terre.

Malgré les tracasseries juridiques et les pressions de la Municipalité de Sainte-Rose, les occupants de terre se sont battus pour ne pas perdre ce qu'ils considèrent être leur bien.

Ils sont décidés à garder leur lopin de terre quelles que soient les réformes qui seront faites... D'ailleurs nombreux sont ceux qui y ont construit leur maison et qui se sont installés sur leur terre. Ceux qui n'ont pas encore la possibilité de bâtir font de la culture au prix de nombreux efforts car tous ces terrains ne sont pas viabilisés. C'est en fonction des aléas du climat, lorsqu'il a des pluies que les terrains sont arrosés. Mais en période de sécheresse il n'y a pas d'eau et les cultures sont détruites.

Comme ces terrains ne sont pas viabilisés, beaucoup d'occupants n'habitent pas sur les terres occupées. De plus, faute de moyens ils arrivent difficilement à économiser

pour l'achat de matériaux de construction.

Ceux qui bâtissent le font progressivement, eux-mêmes. Mais la majorité des ouvriers agricoles n'ont pas de ressources et ne peuvent même pas construire une petite case.

Face à tous ces problèmes, ni les pouvoirs publics ni la municipalité de Sainte-Rose n'ont réagi. Ce sont pourtant des centaines de familles qui occupent ces terres. La Municipalité de Sainte-Rose a un projet de construction de logement sociaux. Elle a reçu des subventions pour cela. Qu'advient-il de ce projet ? Personne n'en n'entend plus

parler.

Heureusement que de nombreux travailleurs ont pris eux-mêmes en charge leur problème d'habitat en occupant un terrain. S'ils n'avaient pas pris de terres ils n'en n'auraient jamais eu.

Maintenant, il reste aux occupants à exiger de la municipalité la viabilisation des terrains et à obtenir des pouvoirs publics tous les moyens leur permettant d'avoir des logements.

Mireille Verdat.

LES PETITS COLONS DES ABYMES

Dans la région des Abymes, plus exactement dans les sections de Terrasson, Pages, Petit-Pérou, Salle-d'Asile : 65 petits colons travaillent sur leur terre depuis des dizaines d'années, et ce, de père en fils. Certains vieux colons affirment que leurs parents ont travaillé sur cette terre depuis l'esclavage, en colonat. C'est dire à quel point ces petits colons sont attachés à leur lopin de terre qu'ils estiment avoir assez travaillé pour prétendre en devenir véritablement propriétaires.

Ces «jardins» varient en superficie de 75 ares à 2 ha. Bon nombre de ces colons y ont leur maison et y cultivent de la canne mais aussi des légumes et y pratiquent un petit élevage domestique. En fait, ces terres leur assurent bien souvent l'essentiel de leur subsistance, même si certains exercent un métier ou font des «jobs» par ailleurs.

Ces terres appartenaient à la SIS (Darboussier) jusqu'à sa fermeture, il y a deux ans. Depuis, elles sont officiellement propriété de la SAFER.

Les petits colons veulent acheter la terre et devenir propriétaires eux ou leurs enfants, car beaucoup sont déjà âgés. Jusqu'à présent, tant la direction de la SIS que la SAFER ont toujours fait la sourde oreille à cette revendication des colons.

Ces derniers ne s'estiment pourtant pas battus et s'organisent pour ne plus avoir à louer une terre largement payée, d'ailleurs, car le système du colonat c'est à dire de la location annuelle de la terre a permis pendant près d'un siècle aux capitalistes de Darboussier d'accumuler des super profits sur le dos des petits paysans pauvres.

Et ceux ci, les colons, les paysans pauvres, les milliers d'ouvriers agricoles qui se sont retrouvés au chômage à l'issue de la reconversion des usines, ont tout intérêt à ne pas faire confiance aux pouvoirs publics, mais à s'organiser pour les contraindre à distribuer la terre réellement à ceux qui la travaillent. Leur mobilisation pourra aussi les conduire à s'accaparer des terres pour mettre un terme à toutes les tractations qui ont souvent pour but principal de les lanterner et de casser toute combativité en faisant de multiples cas dispersés.

Non, le colonialisme qu'il se pare des couleurs de la droite ou de celle de la gauche, ne pourra pas résoudre le problème des terres de Guadeloupe, à la place des populations mobilisées. Il est trop soucieux de garantir le profit des gros propriétaires et de faire respecter l'ordre et la légalité des riches.

SUITE DE L'EDITORIAL

On verra peut être Quilès et Catala sur des vélos ? Peut-être pas, mais il semble pour le tour de Guadeloupe que la ville dont Catala est maire (Créteil) envoie une équipe de cyclistes qui est d'ailleurs passée en Martinique sans courir se réservant pour la Guadeloupe ! ou pour le passage de Catala.

Il ne manque plus qu'Avicé — la socialiste ministre de la Jeunesse et des sports et l'équipe sera bien au point. Quilès Catala et Avicé pourraient expliquer le bien fondé de l'assemblée unique en remettant les bouquets d'arrivée et les maillots jaunes aux différentes étapes. La droite elle qui voulait d'une

grande manifestation populaire d'attachement à la France semble avoir rabattu sur ses prétentions. Elle se contente pour l'instant de faire signer des pétitions. Mais dit-on, il manque l'essentiel, le nerf de la campagne, l'argent. Or ces messieurs n'ayant plus un accès direct à la mangeoire ont du mal à financer de telles campagnes et ne sont quand même pas dévoués à leur propre cause de façon à la financer eux-mêmes.

On ne va quand même pas appauvrir tous ces notables au nom des grands principes, alors qu'ils sont déjà en train de brailler au nom des grands sentiments... français.

LA GRÈVE DES COUREURS DU TOUR CYCLISTE DE LA MARTINIQUE

«Ils» ont osé ! «Ils» ont fait grève ! Ils bien entendu, ce sont les coureurs du tour cycliste de la Martinique qui n'ont pas couru véritablement l'avant-dernière étape, se déplaçant à un train de sénateur entre Sainte-Anne et le Marin, à un point tel que l'étape dut être annulée.

La raison de cette grogne est que les coureurs protestaient contre l'allongement subit de l'étape : au lieu d'une vingtaine de kilomètres contre la montre, on leur imposait plus de 80 kilomètres à parcourir le samedi après-midi ! Cette augmentation était due à la nécessité de trouver un parcours de remplacement à l'étape contre la

montre, annulée parce que la préfecture refusait de neutraliser le parcours Saint-Anne-Marin, c'est-à-dire de l'interdire aux automobiles pendant 3 heures.

Une question se pose : pourquoi ne pas avoir purement et simplement annulé l'étape ? Et c'est là que l'on en apprend de belles ! Chaque étape est en quelque sorte vendue à une société qui en profite pour faire de la publicité pour augmenter son chiffre de vente.

Le tour cycliste est donc apparu un peu plus clairement encore pour ce qu'il est réellement : une affaire juteuse pour les capitalistes qui se cachent derrière le paravent du sport.

ECHOS DES ENTREPRISES

DÉPART DU DIRECTEUR DE LA MÉTÉO.

Lors du départ à la retraite de M. Ferret, directeur de la Météo, on a pu lire dans France-Antilles : «M. Ferret laissera un souvenir inoubliable».

France-Antilles peut tromper ses lecteurs, mais certainement pas nous, agents de la météo. Car M. Ferret, on ne le voyait pratiquement jamais, sauf lors des cyclones, dépressions et autres phénomènes qui lui permettaient de «frimer» à la télé.

A ces moments-là, on le voyait si souvent qu'il en devenait presque envahissant. M. Ferret, par son comportement, ne nous laissera pas, à nous, «un souvenir inoubliable». C'était un bel exemple de ces chefs blancs qui se complaisent dans la médiocrité.

MÉTÉO : LES BONNES HABITUDES SE PERDENT DIFFICILEMENT !

Plusieurs jours après le départ officiel et tapageur de M. Ferret à la retraite, certains collègues ont eu la surprise de voir ce même individu circulant en ville et faisant des emplettes... dans la voiture de l'administration ! Ce véhicule aurait-il, lui aussi, été mis à la retraite ?

26/7/82

AVIATION CIVILE : «LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Un certain nombre de cadres de l'Aviation Civile viennent d'être mutés et remplacés. Disons honnêtement que c'est sans regret que la plupart d'entre nous voient partir ces chasseurs de primes...

Pour ce qui est de leurs remplaçants, on ne peut pas dire a priori si nous gagnons au change. Mais une chose est sûre, c'est qu'il n'y aura aucun «changement» (puisque c'est le mot à la mode) en ce qui concerne l'origine de ces remplaçants : tous, à une exception près, sont des Blancs qui viennent de 7.000 km. Et cela, alors que certains postes, comme par exemple le bureau des licences, pourraient fort bien être tenus par des Antillais.

Est-ce pour nous faire comprendre que la direction du district Guadeloupe demeure un trou à crabes, que l'administration a nommé comme nouvel adjoint un certain M. Mordant ?

SA KI BON POU ZOI, BON POU KANNA

On a pu voir il y a quelque temps une note affichée dans le hall d'accès de l'aviation civile et rappelant aux pilotes privés l'interdiction d'effectuer de façon rémunérée du transport de passagers.

Cela se comprend, quand on sait que certaines compagnies de transport ont des difficultés à joindre les deux bouts.

Mais il est aussi vrai que l'exemple devrait venir d'en haut. Car il est prouvé que certains fonctionnaires proches de la direction de l'aviation civile s'adonnaient au trafic illicite de passagers et avaient même des abonnés, à Montserrat par exemple.

De telles personnes, bien rémunérées, avec voiture de service, primes importantes, logement gratuit et autres avantages feraient bien, avant de s'en prendre aux petits pilotes, de balayer devant leur porte.

AIR GUADELOUPE : UN TRAVAILLEUR MENACÉ DE LICENCIEMENT.

Un de nos camarades bagagistes, parce qu'il a refusé d'exécuter un ordre, se voit aujourd'hui menacé de licenciement. La direction d'Air Guadeloupe s'appuie sur le fait qu'il y a à quelque temps, à cause d'une fausse manœuvre, ce camarade avait endommagé deux appareils, pour tout mélanger et en le chargeant de tous les péchés du monde, essayer d'obtenir son licenciement.

La vraie raison, c'est qu'il s'agit d'un travailleur combatif, qui n'a pas pour habitude de baisser la tête, et qui participe à tous les mouvements de grève. De tels hommes, Koury n'en veut pas à Air-Guadeloupe. Voilà pourquoi il n'hésite pas à priver un travailleur de son gagne-pain, par un simple refus d'obéissance.

Mais si une telle décision est prise, nul doute que les travailleurs d'Air Guadeloupe n'accepteront pas cela et feront tout pour empêcher ce licenciement.

EDF MARTINIQUE : LICENCIEMENT RACISTE

Les travailleurs de la centrale de Pointe des Carrières d'EDF-Martinique ont fait une matinée de grève pour protester contre le refus d'embaucher définitivement un travailleur pourtant employé à la Centrale depuis maintenant près de 6 mois.

Le prétexte avoué de la direction est le suivant : le travailleur en question n'était pas libre de tout engagement, condition nécessaire pour tout recrutement à l'EDF ! Il était simplement en congé sans solde pour un an de l'entreprise dans laquelle il travaillait auparavant. Mais il faut voir que c'est un prétexte bien mince, d'autant plus que ce problème là n'avait pas été soulevé au départ quand il s'était agi de l'employer.

En réalité le problème est tout autre : la direction d'EDF-Martinique, en la personne de Monsieur Hautier, s'est livrée à une enquête policière afin d'avoir des renseignements sur l'ouvrier. Enquête dans laquelle les flics des Renseignements Généraux affirmaient que l'ouvrier en question faisait de la politique et que employer un ouvrier qui faisait de la politique pouvait être dangereux pour la sécurité de la centrale.

S'étant servie de cette enquête, la direction a donc carrément refusé d'embaucher définitivement l'ouvrier, tout en ne disant pas ouvertement que c'est pour des motifs politiques qu'elle le faisait.

Avec cet incident, on voit de plus en plus que la Martinique et la Guadeloupe sont des pays contrôlés, surveillés policièrement et dans lesquels le délit d'opinion existe !

Car on ne peut rien reprocher à l'ouvrier licencié, la direction elle-même affirme que c'est professionnellement un très bon ouvrier. Le test d'entrée à l'EDF, il l'a passé avec succès. Et l'EDF a besoin d'ouvriers, à un point tel que les ouvriers ont déjà dû faire grève à deux reprises cette année à l'usine pour exiger de l'embauche supplémentaire. A un point tel que la direction est actuellement en pourparlers avec le syndicat pour planifier ces embauches supplémentaires.

Il n'empêche : Hautier a décidé. Il ne

veut pas voir de «brebis galeuse» à la centrale. Il préfère remettre en cause tous les emplois à pourvoir, il préfère commettre une illégalité (la promesse de recrutement étant ferme au départ) plutôt que d'embaucher l'ouvrier !

Mais lui, Hautier, qui a ce pouvoir discrétionnaire d'embaucher et de licencier, d'où lui vient son pouvoir ? C'est parce que tout simplement, il est un chef blanc, que le gouvernement giscardien a placé à la tête d'EDF-Martinique et que le gouvernement «socialiste» a laissé en place, mais qui mène sous ce gouvernement comme sous le précédent une seule et même politique du racisme officiel qui fait que ceux qui décident, commandent, ordonnent, emploient ou licencient sont des blancs, et ceux qui sont commandés, ceux que l'on embauche ou licencie, sont des noirs !

Voilà ce qui est révoltant, ce qui est inadmissible : que l'on mène une enquête politico-policrière à l'encontre d'un ouvrier, que l'on s'assure donc si par avance il répond à des critères de docilité. Et à côté quelle enquête mène-t-on contre le ramassis de blancs racistes qui pullulent dans l'administration et dans les services ? A-t-on mené une enquête pour connaître les opinions des professeurs blancs racistes de l'enseignement, des cadres des PTT et du Trésor en Guadeloupe qui mènent une campagne ouvertement raciste contre les Antillais qui y sont employés. Non, ceux-là qui forment l'appareil d'état ou qui en sont directement les serviteurs sont libres de tenir les propos qu'ils veulent, et d'agir en tant que colonisateurs et oppresseurs, sans que personne ne leur demande compte. Bien au contraire, l'état qui les emploie est un état raciste, dominateur et oppresseur !

Les faits qui se sont produits la semaine passée à l'EDF-Martinique doivent être connus de tous. Pour qu'un Hautier, ou un Marchandon son adjoint ne puissent pas parader et étaler leur morgue et leur suffisance sans que la population de Martinique soit au courant de leurs agissements.

LA PLAINTE DE VIVIÈS CONTRE « JAKATA » ANNULÉE POUR VICE DE FORME

Mercredi 28, le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre rendait son jugement dans l'affaire qui opposait le directeur du journal JAKATA, Franz Succab à Raymond Viviès conseiller général de droite, représentant des békés et des gros commerçants blancs.

Le journal qui représente le courant UPLG avait attaqué Viviès dans un article à propos de l'affaire de la SODEG. Il l'avait accusé de vol. Viviès avait alors porté plainte en diffamation.

Au cours de l'audience, Succab avait soutenu la thèse du vol et avait déclaré qu'il persistait à dire que Viviès avait volé. Il fournissait, documents à l'appui, des preuves semble-t-il accablantes pour Viviès...

Défendu par M. Hermant et Cotellon, Succab fut relaxé. Le tribunal a en effet, non pas reconnu Viviès coupable mais a

préféré s'en tenir à la procédure (ce qui était certainement le moins embarrassant pour lui). La procédure fut déclarée nulle. Viviès s'était fondé, pour déposer sa plainte, sur un article de loi concernant les personnes privées. Or, c'est en tant que personne publique qu'il était attaqué. En tant qu'homme politique et conseiller général. Le texte sur lequel l'accusation s'était fondée ne pouvait donc pas être retenu.

C'est donc une victoire pour «JAKATA» et son directeur. C'est une victoire des anticolonialistes sur les tenants du pouvoir colonial qui protègent Viviès.

Reste maintenant à savoir si, fort des éléments très probants avancés par Succab et ses avocats, Raymond Viviès restera au dessus de tout soupçon dans l'affaire de la SODEG.

ST JOSEPH : UN GENDARME TUÉ

Un fait divers a profondément secoué la Martinique à la fin de la semaine dernière : un blanc, adjudant de gendarmerie a été tué par un propriétaire martiniquais âgé de 65 ans, à Saint-Joseph.

L'affaire a pris une tournure d'autant plus sensationnelle qu'aussi bien France-Antilles que la télévision ont fait leur gros titres de cette affaire, mais en se gardant de donner la parole aux parents du meurtrier.

Et cela pouvait sembler étonnant : car si l'on comprend fort bien les origines de la tragédie : une querelle de voisinage à propos de terres mal délimitées, on comprend mal que le meurtrier ait tiré sur les gendarmes qui venaient «rétablir l'ordre».

Or, et cela n'a pas été dit par France-Antilles, ni par la télé, le gendarme Klein, qui a été tué, lorsqu'il est arrivé sur les lieux s'est querellé avec le fils du meurtrier. Selon les parents de ce dernier, il l'aurait même giflé. Et ce serait alors à ce moment-là que le père voyant son fils molesté dans sa propre maison aurait tiré et tué le gendarme.

Et cette version est bien plus plausible que l'autre qui explique que le meurtrier

aurait tiré sur les gendarmes dès leur arrivée !

D'autant plus plausible que les gendarmes et en général, les «représentants de l'ordre» ne s'embarrassent guère de manières lorsqu'ils ont affaire à la population. En effet, dans le même numéro du «Naïf», on en apprend bien d'autres, sur les gendarmes du Marin, cette fois. Ceux-ci, ont arrêté un rasta, qui serait trafiquant de drogue. Et voilà ce que le «rasta» déclare : «Brusquement je vois arriver trois gendarmes qui me bouculent et me demandent de les suivre. Je proteste... Ils ne veulent rien entendre... alors je me détat et là ils me tirent les cheveux, me traînent jusqu'au bourg de Sainte-Anne.

... Il y en a même un qui tirait des coups de feu, ce qui a réveillé la population de Sainte-Anne. Après m'avoir malmahé, ils m'ont emmené au Marin et m'ont jeté dans leur cachot !

Habitué à jouer les «Django», à se prendre pour des justiciers et à molester la population, les gendarmes, en voulant agir comme à l'accoutumée à Saint-Joseph sont tombés peut-être sur un «os».

BEYROUTH OUEST SOUS LE FEU ET LES BOMBES DE BEGIN 400 000 PERSONNES EN DANGER DE MORT

Les bombardements meurtriers ont repris sur Beyrouth. L'armée israélienne retient encore aux portes de Beyrouth-Ouest n'y entre pas encore. Mais la marine et l'aviation bombardent et causent chaque jour des victimes en grand nombre. Pour la population de cette ville c'est l'horreur quotidienne : des immeubles s'effondrent, des gens meurent, il n'y a ni eau, ni électricité coupées par les israéliens.

Bégin n'a pas encore fait le pas qui mettra son armée dans le brasier de Beyrouth-Ouest ; parce que même si celle-ci sortait vainqueur de cet affrontement ce serait au prix d'un nombre de morts très élevé dans sa propre armée et bien sûr dans la population libanaise et palestinienne. Mais cela pourrait provoquer d'importantes réactions en Israël même.

Le peuple israélien verrait alors ce qu'il en coûte de laisser mener en son nom une politique agressive contre les peuples arabes depuis des décennies. La guerre éclair des années 60 et 70 ne lui a pas coûté cher de ce point de vue là. La guerre au Liban lui coûte déjà plus cher à plus d'un titre, physiquement, moralement et matériellement.

Vaincre une armée égyptienne dans les déserts et occuper tout un territoire habité de gens hostiles dont une grande

partie est armée sont deux choses différentes. Moralement l'opinion publique internationale ne soutient pas la guerre que fait aujourd'hui Israël au Liban, ni les menaces de massacrer toute la population de Beyrouth Ouest.

C'est tout cela qui lie aussi à ce que veut ou ne veut pas l'impérialisme américain qui fait hésiter le bras militaire de Bégin.

Chaque jour qui passe en fait un jour qui est défavorable à la mauvaise cause de Bégin. Déjà des attaques de guérilla ont lieu dans d'autres parties du Liban et des soldats israéliens meurent pour que Bégin et la classe dirigeante israélienne continuent de mener leur politique criminelle d'agression contre les peuples vivant au Liban.

Le peuple d'Israël peut encore changer de politique en changeant de direction. Il faut reconnaître le peuple palestinien et lui faire des propositions pour s'établir et vivre dans la paix dans cette région.

Mais cela ce sont les peuples israéliens et arabes eux-mêmes qui peuvent l'imposer par leur mobilisation, par leurs manifestations aux dirigeants actuels d'Israël et des Etats arabes tous complices pour empêcher de vivre le peuple palestinien.

Le peuple d'Israël peut jouer un rôle déterminant là dedans en refusant de soutenir plus longtemps la politique guerrière de Bégin. Il ne faudrait pas que les manifestations qui ont regroupé en Israël même une masse importante de partisans de la paix restent sans lendemain. Il y va de l'avenir même du peuple israélien. Car si l'armée israélienne s'embourrait tout comme c'est arrivé aux américains au Viet-Nam, ou en ce moment aux soviétiques en Afghanistan, cela coûterait très cher aux israéliens. Car pour faire une telle guerre ce sont les militaires qui dirigeraient toute la vie politique dans le pays, imposant la perte de toutes les libertés et détournant toutes les ressources pour la guerre. Et cela n'empêcherait quand même pas en fin de compte l'échec.

Israël ne peut pas réussir ce que les impérialistes les plus puissants ont échoué ailleurs : maintenir en tutelle un peuple par la force !

C. R.

MORT DE THEODULE DESTIVAL

Théodule Destival est mort il y a quelques jours. Ce dirigeant syndicaliste a disparu dans l'indifférence générale, et c'est dommage, car bien que, en ce qui nous concerne à Combat-Ouvrier nous avons eu de sérieuses divergences de vue avec lui à une certaine époque, Destival reste malgré tout l'un de ceux qui ont œuvré pour le renouveau de la lutte syndicale et ouvrière en Guadeloupe. Il fut d'ailleurs depuis son plus jeune âge un ardent militant politique et syndical de la classe ouvrière même si il a emprunté des voies que nous avons critiquées.

Les travailleurs du bâtiment de la Guadeloupe en particulier reconnaissent en Destival l'un de leurs plus éminents dirigeants et lutteurs. En particulier lors de la grande grève de 1971 à l'issue de laquelle les travailleurs du bâtiment ont obtenu d'importantes satisfactions surtout une augmentation de près de 13 % de leur salaire. Destival avait fait preuve d'une détermination peu commune et, déjà âgé, d'un sang froid et d'un courage remarquable face aux forces de répression dans les manifestations quasi quotidiennes à l'époque.

Guadeloupéen, Destival est lui-même un ouvrier de formation. Il était forgeron et ouvrier hautement qualifié à Darboussier et à Sopic où il a longtemps travaillé.

Malade, il part en France où il résidera de nombreuses années avant de retourner en Guadeloupe en 1966. En France il continue de militer à la C.G.T. et au P.C.F. car il faut dire que Destival est un militant de la fédération guadeloupéenne du parti communiste depuis de longues années déjà.

Revenu en Guadeloupe, il est assuré à 100 % pour cause de maladie, pulmonaire, semble-t-il et aussi en raison de graves troubles d'estomac. Lors de la scission de 1967 au parti communiste guadeloupéen, il opte pour le groupe qui avec Ganot, Cécile, Plumasseau, Tomiche Zamia et d'autres créent "la vérité", en dehors du P.C.G. auquel ils reprochent sa passivité, son sectarisme et son manque de démocratie ainsi que son caractère timoré quant à la question nationale.

Destival dirige alors le syndicat des ouvriers du bâtiment, "fraternité ouvrière", issu de la C.G.T. Il est une des cibles du P.C.G. Après le massacre de mai 67 perpétré par les forces de répression coloniales à l'encontre des ouvriers du bâtiment et de la jeunesse, après l'arrestation de toute la pléiade de militants nationalistes, il signe un tract de protestation qu'il va lui-même distribuer dans les rues de Pointe-à-Pitre, y compris devant le commissariat. Il est plusieurs fois interpellé. Il écrit dans le journal "La Vérité", rassemble des travailleurs, crée une mutuelle ouvrière qui est rapidement torpillée.

Après la disparition de la Vérité, il collabore au "progrès social".

Avant de se mettre un peu au calme ces dernières années surtout en raison de la maladie qui le ronge, Destival marquera de sa personnalité toute la période des grèves de 1971. Les images que beaucoup ont en mémoire ce sont ces meetings importants dans lesquels Destival parlait face à des centaines d'ouvriers du bâtiment d'une voix déjà sénile mais ferme et éloquente ; face aux forces de répression armées aussi.

Bien que certains de nos camarades aient eu avec Destival des divergences profondes jusqu'à ce que Destival lui-même en arrive aux menaces et même aux mains - car il était très autoritaire et nerveux - il faut, comme le font ses camarades de la "Vérité" tel Plumasseau "souligner son courage, dire que c'était un lutteur au vrai sens du terme et un tribun" (Eugène plumasseau).

Mais ce qu'il n'a pas su ou voulu faire c'est justement apprendre aux travailleurs à se doter d'une organisation politique fondée sur une théorie juste de la lutte de classe.

Et cela passait par le désaveu du stalinisme et de ses méthodes, mais aussi par la nécessité d'éduquer de nouveaux cadres révolutionnaires socialistes. Destival n'a pas pu le faire, mais il reste son côté militant actif et farouchement opposé aux capitalistes.

P. J. C

L'ASSEMBLÉE UNIQUE . UNE PARODIE DE RÉFORME QUI NE RÉGLERA AUCUN DES PROBLÈMES IMPORTANTS DES TRAVAILLEURS.

(Suite de la page 1)

Qu'il y ait peut-être, et c'est loin d'être une certitude quand on voit la persistance des partis de gauche à tout attendre du gouvernement, un peu plus d'autonomie dans les décisions et les orientations qui seront prises par les élus locaux, cela reste encore possible. Que cette assemblée unique permette aux notables élus d'avoir quelques responsabilités supplémentaires cela est également possible.

Mais penser comme le fait le PCG que cette assemblée sera en mesure un tant soit peu de régler les grands problèmes qui se posent aux travailleurs c'est tout simplement un mensonge et un leurre.

En définitive ni le chômage, ni la question des terres détenues par quelques grands propriétaires fonciers, ni la dépendance économique totale des travailleurs de nos pays à vis de l'extérieur, ni la domination de la majorité de noirs que nous sommes par une minorité de blancs ne pourront être résolus par cette simple réforme politique.

Pour résoudre tous ces problèmes, qui pour l'heure constituent les préoccupations fondamentales des travailleurs et de toutes les couches pauvres des villes et des campagnes de nos pays, il faudra bien plus que l'institution d'une assemblée unique. Il faudra notamment que les travailleurs et ces couches pauvres s'en prennent aux biens et aux terres des riches capitalistes et les transforment de propriété privée qu'ils sont aujourd'hui en propriété de toute la collectivité. Mais pour réaliser une telle tâche les travailleurs ne peuvent compter sur les partis de gauche, PS, PC et PPM qui s'empressent de leur présenter une parodie de réforme comme étant susceptible de changer leur sort. C'est avant tout sur eux-mêmes et sur leur capacité à s'organiser de façon autonome qu'ils doivent miser. En attendant ils peuvent toujours mettre à profit toutes ces discussions que suscite cette assemblée unique pour mieux se préparer et faire entendre leur voix.

LIBERTÉ POUR ALEXANDER

Peter Alexander a été condamné le 2 juillet par la justice coloniale. Arrêté dans le cadre d'une affaire d'engin explosif lancé sur la voiture d'un gère de Max Martin, pendant la grève de la SCEFA, ce travailleur a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme. Il a été condamné sans qu'il soit établi de preuve réelle de sa culpabilité, par une justice qui cherche des coupables à tout prix et les prend au hasard dans les rangs des travailleurs noirs.

Nous appelons tous ceux que de tels actes de la justice coloniale révoltent à continuer à se mobiliser pour soutenir ce travailleur emprisonné.

LES SAINTES : POUR OU CONTRE L'ASSEMBLÉE UNIQUE : LE MAIRE DE TERRE-DE-BAS PÉTITIONNE

Depuis deux semaines, le maire de Terre-de-Bas fait circuler une pétition dans laquelle il demande à la population de se prononcer contre l'Assemblée Unique et contre... l'indépendance !

Voilà donc le maire en train de faire preuve de sentiments démocratiques, et de prendre enfin l'avis des autres, lui à qui l'on reprochait de se conduire en dictateur et de ne jamais consulter la population !

Mais un tel zèle est quelque peu suspect. Cette pétition, sur ce thème bien précis de l'Assemblée unique et de l'indépendance (qui n'a par ailleurs absolument rien à y voir) n'est-ce pas déjà un moyen pour lui de compter ses troupes en prévision des futures élections ?

Et à ce compte, si l'Etang veut consulter démocratiquement la population, ce

Gérard Beaujour

NOUVELLE CALÉDONIE : DES BLANCS COLONIALISTES S'ATTAQUENT AUX INDÉPENDANTISTES

En Nouvelle Calédonie, Territoire d'outre-mer, colonie de la France, un commando d'une trentaine d'hommes masqués a fait irruption dans le siège de l'assemblée territoriale pendant une session de cette assemblée et s'en est pris particulièrement aux élus indépendantistes Néo-Calédoniens.

Ce commando était formé de blancs de droite et s'était détaché d'une manifestation anti-indépendantiste de quelques 10 000 personnes, selon les autorités, qui se déroulait au même moment à l'extérieur de l'assemblée.

Le mouvement indépendantiste trouve un écho croissant dans la population mélanésienne et il est relativement fort.

C'est cette volonté de la population mélanésienne de se débarrasser du statut de Territoire d'Outre-Mer et d'accéder à l'indépendance qui provoque ces réactions violentes des blancs de droite.

La population d'origine européenne,

ne sont assurément pas les sujets qui manquent ; nous pouvons même s'il se trouve à court de sujet lui en suggérer quelques-uns. Nous pouvons proposer comme thèmes qui ne manqueront pas d'intéresser la population. Fallait-il dépenser plus d'un milliard de centimes et défoncer toutes les routes de l'île pour un terrain d'aviation inutilisable ? Fallait-il détourner les eaux usées du bourg dans le grand Trou, seule mare permanente de Terre-de-Bas ? La jetée de Petites-Anses est-elle placée au bon endroit pour abriter les canots et ne pas être détruite à la première houle sérieuse ?

Si le maire veut d'autres sujets de référendums et de pétitions, nous nous tenons à sa disposition. . .

AVIS A NOS LECTEURS

Le journal Combat Ouvrier interrompra sa parution à partir du présent numéro et cela jusqu'au 28 Août.

Nous tenons aussi à vous présenter nos excuses pour toutes les interruptions qui eurent lieu au cours de cette année.

Elles étaient dues à des difficultés techniques propres à un secteur de l'imprimerie qui est en pleine croissance. Il n'y a en effet pas longtemps que les techniques permettant l'impression en offset sont présentes aux Antilles.

Nous avons tenu à réaliser techniquement ce journal ici même dès lors que la possibilité existait. Mais cela n'a pas été - et ne va pas - sans mal.

Il faut ajouter aussi des difficultés d'expédition entre la Guadeloupe et la France ou même la Martinique.

Difficultés auxquelles certains services de fret ou de douane ajoutent quelquefois leur propre part.

Pour toutes ces raisons nous vous prions de continuer à soutenir le Journal Combat Ouvrier. C'est l'instrument d'une politique qui ne peut prétendre aux mêmes moyens que la presse des grands partis ou des grands magnats (France-Antilles) et qui ne peut donc compter que sur votre soutien et votre sympathie.

Si vous continuez à soutenir Combat Ouvrier, les difficultés en tous genres pourront être vaincues.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728